

« Baromètre Conditions de travail »

- Évaluation des conditions de travail du point de vue des travailleurs – Résultats pour les années 2015 à 2018

Thomas Oesch, Tobias Fritschi (BFH)

Rapport final - Résumé
20 septembre 2018

Résumé

Situation de départ

Le travail est une ressource essentielle dans notre société. Alors que pour les employeurs, la qualité du travail fourni revêt une grande importance, la qualité des conditions de travail est, quant à elle, centrale pour les travailleurs. Le «**Baromètre Conditions de travail**» mesure la qualité des conditions de travail en Suisse en fonction d'une grille de critères élaborée de façon scientifique, fondée sur les expériences faites dans notre pays et à l'étranger. Les résultats permettent de tirer des conclusions au niveau de l'individu/de l'entreprise ainsi qu'au niveau de la région/de la société, puis de prendre des mesures pour garantir ou améliorer durablement la qualité des conditions de travail en Suisse. Publié chaque année, «**le Baromètre Conditions de travail**» est le fruit d'un projet de coopération entre la Haute école spécialisée bernoise et Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs. Dans sa première édition en 2015, Travail.Suisse a publié des résultats représentatifs pour la Suisse. Deux autres éditions (2016/2017) ont été publiées entre temps.

Structure et méthode

Sur la base d'un quatrième sondage représentatif mené auprès de 1400 travailleurs en Suisse, le nouveau «**Baromètre Conditions de travail**» 2018 montre dans quels domaines la qualité des conditions de travail a changé par rapport aux années précédentes. Par l'établissement de rapports en continu, il est possible de sensibiliser très tôt aux changements observés sur le marché du travail en Suisse. La présente édition se focalise sur le développement dans le temps de la qualité sur le lieu de travail et sur les différences entre branches, régions et caractéristiques personnelles (genre, nationalité, niveau de formation). Les évaluations des travailleurs sur l'organisation du temps de travail et sur les contacts sociaux au travail viennent compléter la nouvelle édition du Baromètre.

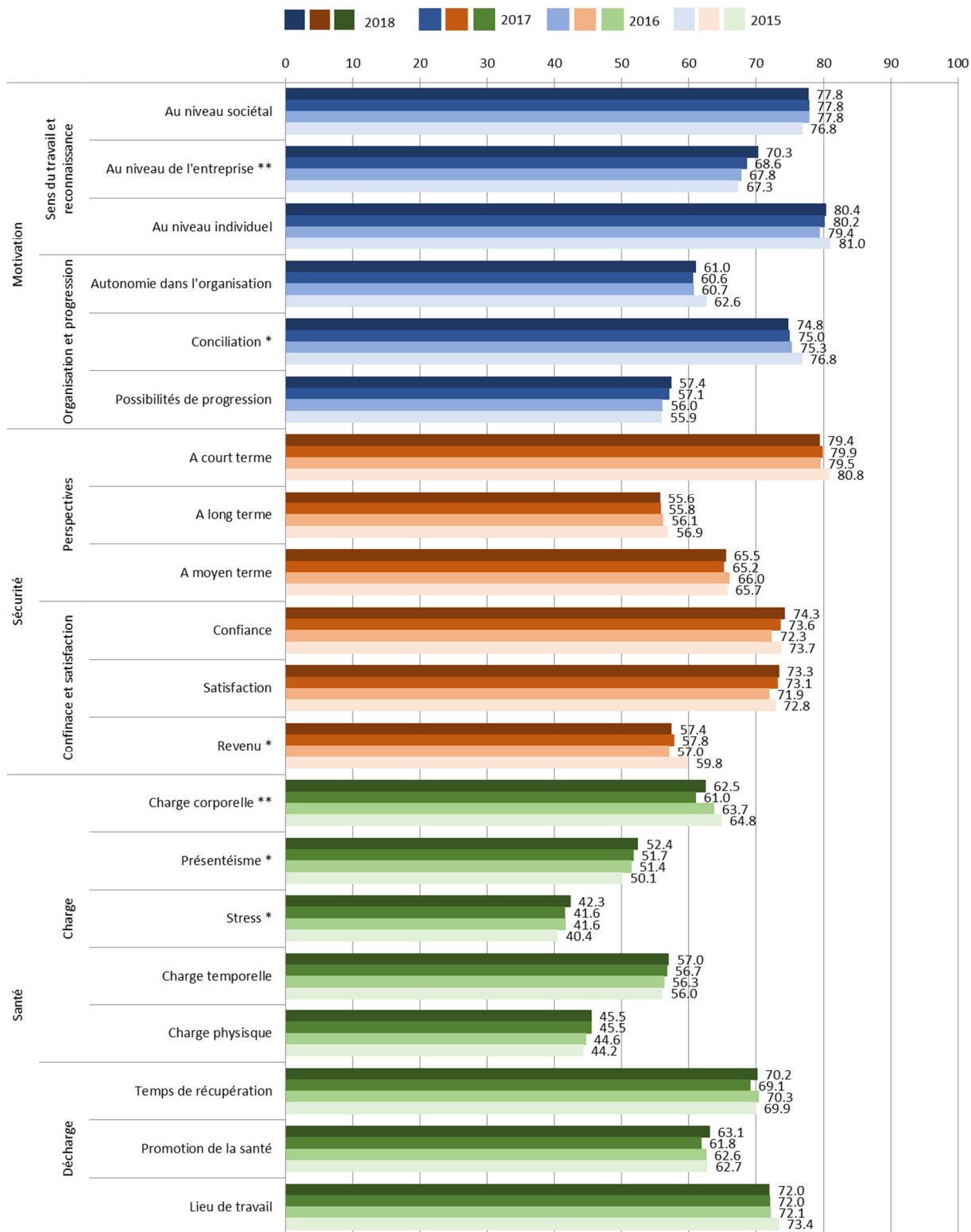
La figure Z1 dévoile la structure du «**Baromètre Conditions de travail**» : La qualité des conditions de travail est analysée sur la base des trois dimensions «**Motivation**» (zone bleue), «**Sécurité**» (zone orange) et «**Santé**» (zone verte). Chacune d'elles est déclinée en deux sous-dimensions :

- **Motivation :**
 - Sens et reconnaissance
 - Organisation et progression
- **Sécurité :**
 - Perspectives
 - Confiance et satisfaction
- **Santé :**
 - Charge
 - Décharge

Les sous-dimensions indiquées se fondent à leur tour sur les différents critères de la qualité des conditions de travail, qui sont également représentés dans la figure Z1. Ces critères ont été mesurés partiellement au moyen de plusieurs questions. À cet effet, la première étape consistait à recenser de façon tout à fait objective la présence de facteurs favorables ou défavorables sur le lieu de travail puis, lors d'une deuxième question partielle, l'appréciation subjective de la charge due à la présence desdits facteurs a été abordée. Les résultats des critères sont représentés dans la figure Z1, sous forme de barres pour les années 2015 à 2018.

Les résultats des niveaux agrégés (dimension, sous-dimension) sont, par contre, exprimés sous forme de différence entre 2018 et 2015, dans les deux colonnes à gauche. Plus la valeur indiquée pour un critère se rapproche de 100, plus l'évaluation moyenne des conditions de travail en Suisse est bonne. Les changements significatifs d'un point de vue statistique entre 2015 et 2018 sont indiqués avec une ou deux étoiles (*90 % ou **95% d'intervalle de confiance).

Figure Z1: Vue d'ensemble des résultats des 20 critères pour les années 2015 à 2018



Remarques : Les différences significatives entre 2015 et 2018 sont indiquées avec une ou deux petites étoiles (* $p < 0.1$ / ** $p < 0.05$).
 2018 : n=1400 (2 à 126 valeurs manquantes) 2017 : n=1400 (4 à 116 valeurs manquantes) 2016 : n=1400 (3 à 109 valeurs manquantes) 2015 : n=1400 (1 à 89 valeurs manquantes). Source : Enquête en ligne des travailleurs en Suisse (2015/2016/2017/2018) ; Calculs HESB

Résultats de la dimension Motivation (zone bleue)

La *Motivation* des travailleurs en Suisse se maintient à un niveau élevé. Dans la sous-dimension « Organisation et progression », trois critères ont été mesurés : le critère « Progression » obtient la plus mauvaise évaluation (57 points), suivi du critère « Autonomie dans l'organisation » (61 points) et du critère « Conciliation du travail et de la famille » (75 points). On constate un repli significatif de 2.0 points, entre 2015 et 2018, pour le critère « Conciliation du travail et de la vie privée ». Dans la deuxième sous-dimension, le « Sens et la reconnaissance » sur le lieu de travail sont pris en compte. Comme au cours des années précédentes, cette catégorie a obtenu les meilleurs résultats de la part des travailleurs. Le sens du travail obtient une appréciation légèrement plus élevée au niveau individuel (80 points) qu'au niveau sociétal (78 points). Au niveau de l'entreprise (70 points), le sens est considéré de manière un peu plus critique, bien que la valeur de l'index augmente de 3 points par rapport à l'année précédente, ce qui correspond à une croissance statistique significative.

Résultats de la dimension Sécurité (zone orange)

Depuis 2015, on constate une tendance à la baisse des perspectives à court, moyen et long terme des travailleurs. Les résultats du sondage 2018 n'y ont rien changé.

La *Sécurité* de l'emploi à court terme obtient la meilleure note (79 points). Il s'agit ici de savoir si les travailleurs ont actuellement peur de perdre leur emploi. L'appréciation à long terme de la *Sécurité* de l'emploi affiche un résultat nettement moins bon (65 points). Pour l'appréciation à long terme, la question demandait aux travailleurs s'ils s'imaginaient pouvoir garder leur emploi actuel jusqu'à la retraite. L'évaluation à moyen terme de la *Sécurité* de l'emploi (Augmentation de la charge de travail, trouver un emploi comparable, influence sur les changements au travail) obtient finalement le plus mauvais résultat (56 points). Les critères dans la sous-dimension « Confiance et satisfaction » sont aussi évalués différemment en 2018. C'est, en particulier, la question de la rémunération adéquate en rapport avec la prestation fournie, qui est évaluée de manière critique (58 points). La valeur actuelle de l'index se situe à un niveau nettement plus bas que lors de l'année du premier sondage (2015). La confiance dans l'employeur ainsi que la satisfaction dans le travail et la carrière sont évaluées de manière nettement meilleure avec des valeurs respectives de 74 et 73.

Résultats de la dimension Santé (zone verte)

Dans la sous-dimension « Charge », on peut observer, en regardant les valeurs de l'index, deux développements opposés au cours des quatre dernières années. D'un côté, la charge corporelle des travailleurs augmente (-2.4 points) et, d'un autre côté, les valeurs de l'index s'améliorent ou se stabilisent pour les facteurs psychiques. Les valeurs de l'index des critères « Présentisme » et « Stress » augmentent, d'un point de vue statistique, respectivement de 2.3 et 1.9 points par rapport à 2015. Dans la sous-dimension « Décharge », les critères « Équipement et influences de l'environnement » ont à nouveau obtenu la meilleure évaluation (72 points) en 2018, ce qui reflète un niveau élevé constant de la qualité structurelle des postes de travail en Suisse. Le « Temps de récupération » sous forme de vacances et de temps libre est un peu moins bien noté (69 points) tandis que le critère « Promotion de la santé » obtient la plus mauvaise note à l'intérieur de la sous-dimension « Décharge » (62 points). Aucun changement dans le temps n'a pu être constaté dans cette sous-dimension, au niveau des critères.

Différence selon les régions, les branches et les caractéristiques personnelles

Si on classe les travailleurs par grandes régions selon leur domicile, on obtient des différences très nettes, comme cela était déjà le cas dans l'édition 2017 du Baromètre. Ainsi la qualité des conditions de travail dans le canton du Tessin obtient le plus mauvais résultat de toutes les grandes régions de Suisse. Aussi bien dans la dimension *Sécurité* que dans le rapport avec la *Motivation*, les travailleurs, ayant leur domicile dans le canton du Tessin, obtiennent des valeurs nettement en dessous de la moyenne suisse. Les résultats du sondage 2018 n'ont rien changé à cette constatation. À quelques exceptions près, les changements dans le temps, au sein des 7 grandes régions sont minimes. Les différences de qualité entre les branches sont importantes, comme l'a montré l'édition du Baromètre de l'année dernière. En haut du classement, on trouve le secteur de l'information et de la communication avec une valeur moyenne de l'index de 69 points sur l'ensemble des trois dimensions. En dernière position du classement de la branche, on trouve la restauration avec 59 points. Dans le commerce de gros, les résultats de l'évaluation des conditions de travail (*Sécurité/Motivation*) sont nettement meilleurs que pour les années 2015/16. À l'inverse, les travailleurs de la restauration évaluent de manière plus mauvaise les aspects de la *Sécurité* pour 2017/18 qu'au cours des années précédentes. Des évaluations selon les caractéristiques personnelles ont montré que tous les travailleurs ne profitent pas de la même manière de bonnes

conditions de travail. Les femmes, les étrangers et les personnes sans formation ont obtenu des valeurs de l'index nettement plus mauvaises dans les dimensions *Sécurité* et *Motivation*.

Organisation des horaires de travail et contacts sociaux au travail

Des questions sur l'organisation des horaires de travail et sur les contacts sociaux au travail ont été posées aux travailleurs, dans le quatrième sondage représentatif du «**Baromètre des conditions de travail**». Un peu plus de la moitié des travailleurs (sans les indépendants) disposent d'une marge de manœuvre élevée d'organisation. Ils peuvent décider eux-mêmes, quand ils commencent leur travail et quand ils quittent leur lieu de travail. Ils peuvent répartir eux-mêmes les pauses et quitter brièvement le lieu de travail à cause d'affaires privées. Le reste des employés ne dispose pas ou presque pas de ces possibilités. Pour 7 à 13 % des employés, le manque de ces possibilités pèsent sur l'organisation des horaires de travail. Seule la possibilité de réduire son taux d'occupation pour une semaine n'est possible que pour 25% des employés. La satisfaction des travailleurs par rapport aux contacts sociaux au travail peut être jugée comme élevée. Il en va de même pour la question demandant s'il est possible de discuter des problèmes sur le lieu de travail.

Conclusions

Le «**Baromètre Conditions de travail**» affiche une grande stabilité pour les conditions de travail en Suisse en ce qui concerne la *Motivation*, la *Sécurité* et la *Santé*. D'une manière générale, la qualité des conditions de travail ne s'est pas détériorée par rapport à l'année dernière. On trouve cependant des tendances inquiétantes dans cette perspective sur quatre ans en ce qui concerne l'influence sur les horaires de travail, la mobilité sur le marché de l'emploi et la charge corporelle. Des évaluations de différents groupes sur le marché du travail ont montré que tous les travailleurs ne profitent pas tous de la même manière des bonnes conditions de travail. Les femmes, les étrangers et les personnes sans formation sont confrontés à des conditions de travail plus mauvaises que les hommes, les personnes de nationalité suisse et les personnes hautement qualifiées. La qualité des conditions de travail varie fortement selon les secteurs économiques. Cela se voit aussi dans l'organisation des horaires de travail. Le nombre de travailleurs de la restauration ainsi que de la branche des transports et de la logistique se trouvant affecté par les possibilités restreintes dans l'organisation du temps de travail est nettement supérieur à la moyenne.